

nels de madame Béland, de Pointe-Claire, Qué., l'éloge de ce chenil n'est plus à faire car il est universellement connu.

Les Pékinois parmi lesquels on a remarqué Hadzi of Chinatown à M. F. Mitchell, spécimen de toute beauté, ont aussi été à la hauteur de leur race. Dans les Boston Terriers on n'a qu'à mentionner les noms de MM. J. R. Constantineau et L. B. Seguin qui veulent dire beauté et qualité réunies.

En somme, l'exposition avait réuni l'élite des races canines, dont le public a su apprécier la valeur par sa nombreuse assistance.



*IUNON, chiens Bouvier des Flandres, Belge. Cette bête a remporté les premiers prix de sa classe au mois de septembre dernier; elle est la propriété de M. Wilfrid Barrière, 88 Parc Georges Etienne Cartier, Montréal.*

Quelques mots sur les jugements rendus ne seront certainement pas de trop, étant donné que les erreurs du juge ont été multiples, et il est à souhaiter, et ce, dans l'intérêt général de l'élevage du chien, que le Montreal Kennels Ass. abandonne l'habitude qu'il a prise depuis quelques années d'engager des juges dont l'American Kennel Club a révoqué la licence. Ce sont pour la plupart des "jacks of all trades but masters of none" supposés connaisseurs de toutes les races qu'on

croit être des surhommes ou des génies, mais qui, lorsqu'ils exercent leurs fonctions, accumulent bévues sur bévues.

Albert PLEAU.

## DOIT-ON COUPER LES OREILLES AUX CHIENS

Il se fait en ce moment aux Etats-Unis, une campagne sans précédent, contre la coutume de couper les oreilles ou la queue des chiens.

La société américaine pour la protection des animaux vient de faire parvenir une demande aux autorités de l'American Kennel Club, afin de faire bannir des expositions tenues sous leur juridiction tous les chiens ayant subi une amputation quelconque, soit de la queue ou des oreilles, afin de forcer les amateurs à abandonner cette coutume qui, d'après eux, est un retour à la barbarie.

Le sentiment qui anime ces messieurs est jusqu'à un certain point très louable, mais les races de chiens affectées par cette censure seront très certainement délaissées par les amateurs, car ces races qui avec les oreilles ou la queue coupées, sont d'une apparence attrayante, et d'un port imposant, seront abandonnées et disparaîtront.

La raison invoquée par la société américaine de protection aux animaux, est la souffrance infligée aux chiens par l'opération. On semble ignorer qu'avec les méthodes moderne d'anesthésie, ces petites opérations ne causent aucune douleur appréciable à ces charmants toutous. Il y a environ 80 ans, le Kennel Club d'Angleterre passait une résolution refusant l'entrée aux expositions